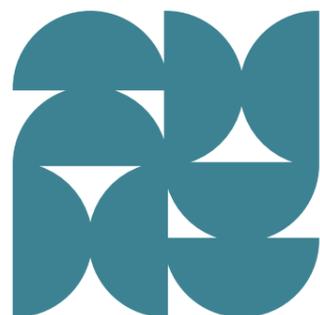


Guide des financements du doctorat

Des pistes adaptées
à votre projet



Introduction

Réaliser une thèse c'est s'engager durant 3 ans minimum dans une recherche afin d'apporter une connaissance nouvelle sur un sujet spécifique. Le doctorat ouvre aujourd'hui à des parcours professionnels diversifiés : enseignement et/ou recherche, R&D, mais aussi à des métiers en dehors de la recherche dans les secteurs public et privé ou encore la création d'entreprise.

En plus de l'intérêt pour la thématique de recherche, il est nécessaire de s'interroger sur la finalité de votre projet afin d'adopter la stratégie la plus appropriée et de saisir les opportunités qui s'offriront à vous tout au long de votre parcours de chercheur doctorant. Cela commence dès la recherche de financements qui s'oriente différemment en fonction de vos aspirations professionnelles.

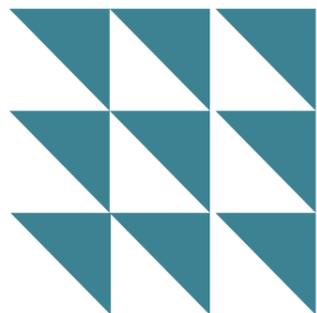
Ce document présente une liste non exhaustive de financements répertoriés en fonction des grands secteurs professionnels que vous pouvez envisager : l'enseignement et/ou la recherche ; l'entreprise (R&D, etc.), sans oublier les financements pour une perspective à l'international, valeur ajoutée indispensable à votre future carrière.

Demander un financement vous demandera d'anticiper votre projet bien avant l'inscription administrative en thèse et l'obtention du master 2.



Table des matières

- 4 Enseignement et recherche**
 - 4 **Contrats doctoraux et ATER**
Allocations doctorales financées par la Région Ile de France / Autres contrats doctoraux / Contrat d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)
 - 7 **Financements ponctuels et bourses**
Calenda / EFFiGIES / Bourses Palladio
- 8 Recherche et développement**
Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) / Convention de formation par la recherche en administration (COFRA)
- 10 À l'international et pour les étudiants étrangers**
Aides financières ponctuelles et bourses / Aide à la mobilité (écoles doctorales) / Programme de bourses Fulbright Doctorants / Erasmus + / Bourses des écoles françaises à l'étranger (EFE)
- 13 **Bourses et contrats spécifiques pour les doctorants étrangers**
Bourses d'excellence Eiffel Doctorat / Programme PAUSE / Agence universitaire de la francophonie (AUF) / Campus France / Ministère des affaires étrangères
- 14 **Portail de bourses et contrat doctoraux**
European foundation Guide / Bourses de l'Union européenne / Euraxess Jobs
- 14 **Programmes d'échanges**
Programme d'échange - assistant de langue de France Education International (anciennement CIEP) / Programme Vinci - Université franco-italienne / « Visiting Research Scholar » à Cornell University (USA)
- 16 **Intégration dans un programme de recherche**
Appels européens « Doctoral Networks » (DN)



Enseignement et recherche

Contrats doctoraux et ATER



Contrat doctoral

Durée : CDD, 3 ans.

Modalités : ouvert à tout futur doctorant, sans condition d'âge, de nationalité, ni nécessité d'avoir soutenu son Master dans l'année, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur.

Plus d'infos

Rémunération : un salaire fixe auquel peut s'ajouter une rémunération pour des activités complémentaires (enseignement, missions de valorisation de la recherche,...). Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.



Contrat doctoral handicap

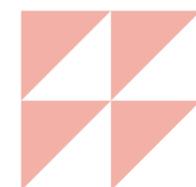
Durée : CDD, 3 ans.

Modalités : Destiné aux étudiants en situation de handicap porteurs d'un projet de thèse et reconnus bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ce dispositif fléché n'a pas vocation à être la seule voie d'accès au contrat doctoral pour les étudiants reconnus travailleurs handicapés, mais complémentaire des autres voies d'accès au doctorat.

Ouvert à tout futur doctorant, sans condition d'âge, de nationalité, ni nécessité d'avoir soutenu son Master dans l'année, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche concernée.

Plus d'infos

Note : En tant que personnels des établissements de la fonction publique, les doctorants peuvent bénéficier des aides « attribuées par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) outre les aménagements décidés et mis en place par l'établissement lui-même.



Allocations doctorales financées par la Région Ile de France

Durée : 3 ans maximum.

Plus d'infos

Modalités : Contrat doctoral s'inscrivant dans le cadre de thématiques définies dans l'appel à projets. Dispositif destiné aux titulaires d'un master 2 (ou équivalent), s'inscrivant en 1ère année de doctorat dans une école doctorale francilienne, sans condition d'âge ni de nationalité.



Autres contrats doctoraux

Les organismes de recherche (CNRS, INRA, CREST, etc.) proposent également chaque année des contrats doctoraux.

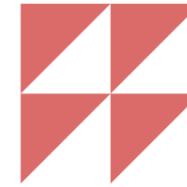


Contrat d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

Durée : CDD, 1 an, renouvelable 1 an sous conditions.

Modalités : Réservé aux doctorants dont le travail de thèse est suffisamment avancé pour que la soutenance soit envisagée dans un délai d'un an. Le doctorant s'engage à soutenir sa thèse à la fin du contrat. Ce contrat d'enseignement et de recherche permet d'enseigner tout en préparant une thèse ou les concours de recrutement de l'enseignement supérieur, une fois celle-ci obtenue.

Plus d'infos



Financements ponctuels et bourses

Il existe de très nombreuses bourses et aides à la mobilité auxquelles candidater dans le cadre de votre doctorat, notamment au travers de portails d'information. Nous vous donnons ici quelques pistes non exhaustives.

Calenda



Il s'agit d'un portail d'informations en lettres et en sciences humaines et sociales à destination des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Il comprend une rubrique consacrée aux bourses, aux prix et aux emplois.

Plus d'infos



EFFiGiES

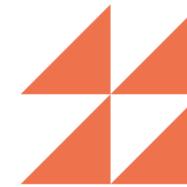


L'association EFFiGiES met en lien des étudiants et des jeunes chercheurs en Etudes Féministes, Genre et Sexualité. Elle diffuse sur son site des appels à contributions pour des colloques, des séminaires et des offres de financement.

Plus d'infos



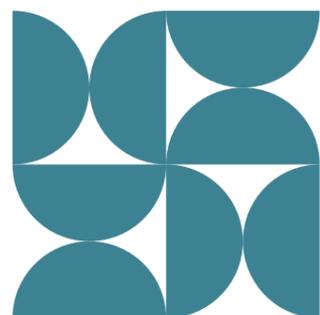
Bourses Palladio



Aide de 10 000 euros pour la recherche sur l'industrie immobilière et la construction de la ville, les Bourses Palladio soutiennent des projets de recherche doctorale (préparation et/ou soutenance d'une thèse) et postdoctorale.

Plus d'infos





Recherche et développement



Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)

Durée : 3 ans.

Modalités : Permet à un doctorant de préparer sa thèse au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité territoriale (l'employeur du doctorant). Il lie 3 partenaires : le doctorant, l'employeur et le laboratoire de recherche chargé de l'encadrement scientifique.

Conditions d'accès : Demande à adresser à l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) avant ou en début de thèse : « le candidat ne peut pas être inscrit en thèse depuis plus de 9 mois à la date de réception par l'ANRT du dossier de demande de CIFRE ». Pas de condition d'âge ni de nationalité (à l'exception du CIFRE-DEFENSE).

Plus d'infos

Offres : Offres diffusées toute l'année sur le site de l'ANRT.

Contact Paris 8 pour information et aide au montage du dossier : valorisationdelarecherche@univ-paris8.fr



Convention de formation par la recherche en administration (COFRA)

Durée : 3 ans.

Plus d'infos

Objectifs : Faciliter la réalisation de thèses au sein des administrations de l'Etat. Inspiré de la CIFRE, ce dispositif permet à un doctorant de préparer sa thèse au sein d'un employeur de la Fonction publique d'Etat en lien avec son unité de recherche.

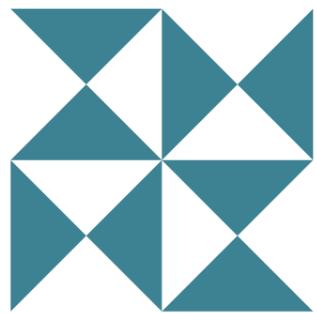
Rémunération : Contrat de travail en CDI ou en CDD de 3 ans

Bon à savoir : Les administrations qui emploient une doctorante ou un doctorant dans le cadre d'une COFRA bénéficieront d'un cofinancement de 14 000 € par an et par COFRA sur les 3 ans que dure le contrat de projet, le reste du financement relevant de l'administration d'accueil.

Contact Paris 8 : valorisationdelarecherche@univ-paris8.fr

Article

Informations complémentaires dans cet article : Le Gouvernement accroît l'insertion des docteurs au sein des administrations d'Etat en facilitant la réalisation de thèses dans l'administration, au service de l'action publique.



À l'international et pour les étudiants étrangers



Aide à la mobilité (écoles doctorales)

Modalités : Les écoles doctorales peuvent financer ponctuellement une partie des frais de déplacement des doctorants dans le cadre d'une enquête de terrain ou de leur participation à des colloques, journées d'études, séminaires.

Candidature : Période de candidature variable selon l'école doctorale



Programme de bourses Fulbright Doctorants

Durée : Entre 4 et 10 mois, en fonction du projet de recherche.

Modalités : Programme étudiant destiné aux doctorants inscrits en thèse en France et désireux de s'inscrire dans un parcours doctoral aux Etats-Unis ou programmes chercheurs pour les étudiants actuellement inscrits en thèse et souhaitant effectuer un séjour de recherche après la soutenance.

Les candidats doivent :

- être de nationalité française (les étrangers doivent contacter la commission Fulbright de leur pays d'origine)
- être inscrit en thèse dans un établissement en France
- avoir une bonne connaissance de la langue anglaise (à titre indicatif, minimum 92 au TOEFL IBT, ce qui correspond peu ou prou à un niveau C1)
- être officiellement invité par une institution étasunienne.

Avantages offerts aux lauréats Fulbright :

- une allocation forfaitaire de voyage de 1200 \$
- une bourse de 2200 \$ par mois (cumulable avec un salaire doctoral français)
- accompagnement et gratuité des frais de visa pour le lauréat et sa famille le cas échéant (époux/épouse et enfants âgés de moins de 21 ans). Nb : le PACS n'est pas reconnu aux Etats-Unis
- une assurance santé de base (ASPE) fournie par le Département d'Etat américain
- une séance d'orientation organisée par la Commission au début de l'été
- des programmes d'accompagnement aux Etats-Unis (séminaires, sorties, opportunités de bénévolat, etc.)

Plus d'infos





Erasmus +

Durée : de 5 à 30 jours ou de 2 à 12 mois.

Modalités : Programme d'échange européen destiné aux étudiants de la 2ème année de licence au doctorat. Permet d'étudier dans une université partenaire de l'Université Paris 8 ou de faire un stage dans un organisme en Europe. « Les échanges d'étudiants sont organisés dans le cadre d'accords de partenariats entre les universités. La validation des études effectuées en vue de l'obtention du diplôme de l'Université Paris 8 est accordée sous conditions pédagogiques. Pas de critère d'âge ni de critères sociaux. En revanche, l'attribution de l'allocation est conditionnée par le montant de l'enveloppe disponible dans l'établissement.

Montant du financement : Variable selon le pays d'accueil et en fonction de la nature du projet (stage ou séjour d'études).

Mobilité de longue durée :

- Séjour d'études : de 300 € à 350 €/mois pour un séjour de 2 à 12 mois.
- Stage : de 300 € à 350 €/mois pour un séjour de 2 à 12 mois.

Plus d'infos

Un complément financier (soutien inclusion) de 250 €/mois est attribué afin d'encourager la participation des publics répondant à 5 critères spécifiques.



Bourses des écoles françaises à l'étranger (EFE)

Modalités : 5 écoles françaises à l'étranger (l'Ecole française d'Athènes, l'Ecole française de Rome, l'Institut français d'archéologie orientale au Caire, l'École française d'Extrême-Orient et La Casa de Velázquez de Madrid) proposent des bourses destinées aux doctorants dont le travail de recherche nécessite un séjour dans les pays concernés. Bourse destinée à couvrir les frais de transport et de séjour.

Plus d'infos

Candidature : Date de candidature variable selon l'école



Bourses et contrats spécifiques pour les doctorants étrangers



Bourses d'excellence Eiffel Doctorat

Durée : 18 à 36 mois de bourse en France.

Modalités : Mis en place par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour attirer les meilleurs étudiants étrangers dans les établissements français d'enseignement supérieur. Programme réservé aux candidats de nationalité étrangère âgés de 32 ans maximum. Les candidats binationaux, dont l'une des nationalités est française, ne sont pas éligibles. Les disciplines éligibles (pour les doctorants) sont les suivantes : économie, gestion, histoire, droit, sciences politiques, langue et civilisation française, biologie, santé, transition écologique, mathématiques, informatique et sciences de l'ingénierie.

Plus d'infos



Agence universitaire de la francophonie (AUF)

Elle propose des bourses aux étudiants étrangers provenant des pays de la Francophonie qui désirent faire une thèse dans une université française.

Plus d'infos



Programme PAUSE

Programme d'aide à l'accueil en urgence des scientifiques en exil

Plus d'infos



Campus France

Plus d'infos



Ministère des affaires étrangères

Plus d'infos



Portail de bourses et contrat doctoraux



European foundation Guide

Bourses de l'Union européenne

Plus d'infos



Euraxess Jobs

Portail mis en place par la Commission européenne avec des offres d'emploi et de financement pour les doctorants et les enseignants-chercheurs.

Plus d'infos



Programmes d'échanges

Il existe des programmes d'échanges par aire géographique. En voici certains.

Programme d'échange - assistant de langue de France Education International (anciennement CIEP)

Durée : 4,5 à 12 mois.

Modalités : Affecté dans un établissement secondaire et parfois universitaire, l'assistant de langue seconde le professeur de français.

Il assure notamment des activités de pratique de la langue orale, d'initiation à la civilisation et à la culture française, d'aide personnalisée à l'élève. Avoir effectué sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger. Avoir entre 20 et 35 ans (30 ans pour certains pays) au 31 décembre de l'année de prise de fonction.

Plus d'infos



Programme Vinci – Université franco-italienne

Ce programme vise à favoriser les échanges entre les universités françaises et italiennes. Il concerne des projets de thèse en cotutelle franco-italienne.

Plusieurs volets du programme sont à destination des doctorants :

Aide à la mobilité pour les thèses en cotutelle

Modalités : Accessible aux doctorants inscrits en France et en Italie, jusqu'en 2ème année de doctorat et ayant une convention de cotutelle signée depuis moins d'un an. Le financement couvre les frais de mobilité entre la France et l'Italie (les déplacements, les frais d'hébergement et de restauration). Séjourner au moins 6 mois dans l'université partenaire de la cotutelle.

Montant du financement : 4000 € minimum.

Contrat doctoral pour une thèse en cotutelle.

Durée : CDD, 3 ans

Modalités : Candidature à remettre au directeur de thèse qui la soumet au directeur de l'école doctorale principale pour l'attribution d'un contrat doctoral en cotutelle. Séjourner au moins 12 mois (même en discontinu) dans l'université italienne partenaire de la cotutelle. Contrat financé par la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP).

Plus d'infos



« Visiting Research Scholar » à Cornell University (USA)

- Modalités : Accord avec l'université de Cornell qui permet à l'université Paris 8 de proposer la candidature d'un étudiant inscrit en Master ou Doctorat pour occuper un poste de « teaching assistant » (lecteur). L'accord prévoit une charge de 3 cours par année académique : un cours pendant un semestre et deux pendant l'autre, selon les besoins du département d'Etudes Romanes de Cornell.

Plus d'infos

- Rémunération : Le lecteur perçoit la rémunération standard d'un « teaching assistant » correspondant au tarif en vigueur durant l'année où il est en résidence. Le logement reste à sa charge.



Intégration dans un programme de recherche

Le doctorant peut être intégré à un programme de recherche européen dans le cas où l'Université est lauréate d'un appel à projets qui l'intéresse directement. Tout comme le contrat de recherche doctorale à l'échelle nationale, le doctorant peut répondre à des annonces de recrutement dans le cadre de projets européens fléchés et financés par le programme Horizon Europe de la Commission européenne.

Durée des rémunérations : selon les besoins et ressources du projet et dans le respect de la réglementation nationale.



Appels européens « Doctoral Networks » (DN)

Il s'agit de réseaux innovants de jeunes chercheurs. Les DN qui s'inscrivent au sein du Programme européen de recherche Horizon Europe, rassemblent des Universités, des entreprises de différents pays dans le monde en vue de former une nouvelle génération de chercheurs afin de renforcer la dimension internationale, la culture de l'innovation, ainsi que les approches interdisciplinaires.

Modalités : Il s'agit de réseaux de formation innovants de jeunes chercheurs. Un réseau doit être composé d'au moins 3 partenaires établis au minimum dans 3 états membres différents de l'UE ou des pays associés.

Plus d'infos

Durée : 4 ans maximum. Les DN regroupent trois types d'appels à projets : les DR pour des réseaux de doctorants, les ID en lien avec le monde industriel et les JD, doctorats conjoints à plusieurs établissements européens.

Candidater

Les doctorants peuvent candidater aux postes créés par ces réseaux sur : <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/search>

Dans tous les cas ils ont invités à se rapprocher du Service de la valorisation de la Recherche et/ou des Relations de la coopération internationale.